

Dossier de Partenariat



Saison 2016 / 2017

Présentation du Club



- **Quelques dates :**

1923 : Création du club

1980 : Nouveau terrain et nouveau vestiaire au stade du Bout des Haies (vieux stade)

1983 et 1984 : Montée en Promotion de Ligue puis en Promotion d'Honneur

1985 et 1989 : Demi-finaliste de Coupe de Loir-et-Cher

1990 : Inauguration du nouveau stade « Stade de la Chauvinière »

1995 : Inauguration du club-house

2013 : 90 ans du Club

2015 : Montée en deuxième division départementale et Quart de finale de Coupe de Loir-et-Cher

2016 : Remontée en première division départementale et Demi-finale de Coupe de District

- **Aujourd'hui :**

15^{ème} club du département sur 98, le club compte **205** licenciés répartis de la façon suivante :

- ⚽ Football d'animation (U7 – U9 – U11) : **52** licenciés répartis en **8 équipes**

- ⚽ Football de préformation (U13 – U15 – U18) : **51** licenciés répartis en **5 équipes**

- ⚽ Séniors et vétérans : **52** licenciés répartis en **3 équipes**

- ⚽ **32** dirigeants

- ⚽ **15** éducateurs

- ⚽ **3** arbitres dont un jeune arbitre de Ligue



les dirigeants

Les Equipes

US SELOMMES



depuis 1923



seniors 1



U18



U11



seniors 2



U15



U9



les arbitres



seniors 3



U13



U7

Les Installations



Stades de la Chauvinière



Stade du Bout des Haies



Petit terrain (Rue du Bout des Haies)

US SELOMMES



depuis 1923



Tribune (Stade de la Chauvinière)

Les Objectifs du Club



A travers son action, l'US Selommès souhaite :

- ☑ Maintenir son rôle social dans l'environnement rural ;
- ☑ Pérenniser son rôle sportif dans la pratique du football pour toutes et tous ;
- ☑ Développer son rôle éducatif à travers un football citoyen.

Pour réaliser son objectif, le club participe au Programme Éducatif Fédéral (P.R.E.T.S : Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité) en collaboration avec la Fédération Française de Football.

Comment devenir Partenaire...

- On peut devenir partenaire grâce au **Mécénat** ou au **Sponsoring**.
Les dépenses liées au mécénat ou au sponsoring permettent des réductions d'impôts.
- Cela peut se traduire de différentes façons :
 - ✓ Encart publicitaire sur le calendrier ;
 - ✓ Panneau publicitaire autour du terrain ;
 - ✓ Présence sur les équipements (maillots, survêtements, vestes, coupe-vents.....) ;
 - ✓ Lors de nos diverses manifestations (les deux lotos, brocante de jouets, tournoi, brocante) ;
 - ✓ Simple don, site internet,.....

Encart publicitaire sur le calendrier



- Présence sur le mois de votre choix (possibilité d'en mettre plusieurs)



Puis rappel de votre présence au verso du calendrier



 **Prix : 46 € / an pour un encart**

Panneau publicitaire autour du terrain



- Panneau de 3 m de longueur pour 1 m de hauteur et avec une présence dans le calendrier
- Contrat de **4 ans**



Dans le calendrier

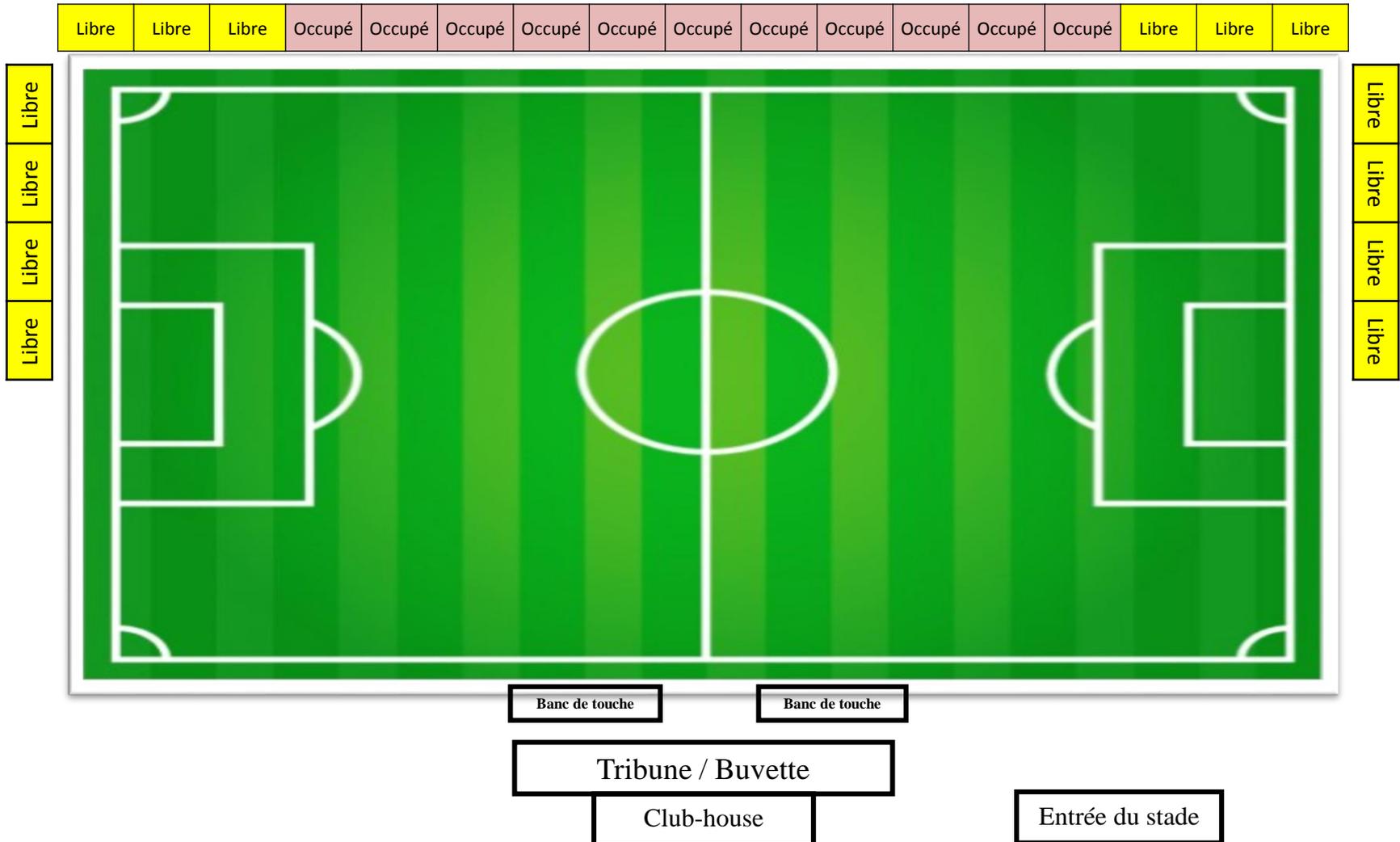


Vue depuis la tribune

 **Prix : 153 € / an**

+ cout de fabrication du panneau (*le panneau vous appartient*)

Choisissez votre emplacement autour du terrain !



Un grand merci à tous nos partenaires déjà présents
pour leur fidélité et leur générosité.

Si vous aussi vous souhaitez devenir partenaire
de l'US Selommès ou obtenir des informations, contactez :



Tony CIZEAU au Secrétariat au 06.32.09.11.79
ou par mail : 510230@lcfoot.fr

ou



le Responsable de la Commission Terrain :
Pascal DUCHATEAU au 07.85.43.53.11

L'US Selommès